



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : FINANCES 3.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2011 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE BRIANÇONNAISE DE STATIONNEMENT.

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
 NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
 ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
 FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
 NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

Après avoir entendu et approuvé à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2011 qui ensemble constituent l'arrêté des comptes de la commune, il est demandé au conseil municipal de constater le résultat de clôture 2011 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 (de même que l'instruction budgétaire et comptable M4) prévoit l'affectation du résultat dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ; que, par conséquent, le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris dans le budget primitif pour 2012 ; que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent, cumulé avec le résultat antérieur reporté ;

Considérant que les résultats 2011 du budget principal de la commune de Briançon et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement sont retracés dans les tableaux ci-après :

1)-Budget principal de la commune de Briançon

A)-Résultat de l'exercice 2011	1 069 052,65
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	0,00
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	1 069 052,65
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2011 (R001)	4 362 921,12
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2011	- 3 933 112,00
F)-Excédent de financement = D+E	429 809,12

<u>Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :</u>	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	0,00
2)-Report de fonctionnement (R002)	1 069 052,65

Constatant que le résultat de fonctionnement du compte administratif pour 2011 du budget principal de la commune de Briançon s'élève à + 1 069 052,65 euros, et que la section d'investissement présente un excédent de clôture de + 429 809,12 euros, il est proposé au conseil municipal de reporter la somme de 1 069 052,65 euros sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

2)-Budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement

A)-Résultat de l'exercice 2011	130 283,44
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	117 174,24
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	247 457,68
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2011 (D001)	- 52 598,22
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2011	- 111 247,00
F)-Besoin de financement = D+E	- 163 845,22

<u>Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :</u>	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	163 845,22
2)-Report de fonctionnement (R002)	83 612,46

Constatant que le résultat de fonctionnement du compte administratif pour 2011 du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement s'élève à + 247 457,68 euros et que la section d'investissement présente un besoin de financement de clôture de - 163 845,22 euros, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter la somme de 163 845,22 euros au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 83 612,46 euros sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 27 MARS 2012
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012